

Le 29 avril 2011 a eu lieu la deuxième réunion de *Négociation Annuelle Obligatoire sur les salaires et les conditions de travail* au sein de Casino Restauration secteur Cafétéria.

Dans un contexte économique difficile, et plus particulièrement dans notre secteur d'activité - la restauration commerciale - la Direction Générale souhaite, malgré cela, « continuer une politique sociale qui la caractérise » et « poursuivre le dialogue social »

◆ **Grille de salaire et Salaire Salariés, AM, Cadres**

			Grille actuelle	Position de la Direction
EMPLOYÉS	NIVEAU 1	ECH1	9	9
		ECH2	9	9.09
		ECH3	9	9.13
	NIVEAU 2	ECH1	9.12	9.27
		ECH2	9.30	9.51
		ECH3	9.56	9.78
	NIVEAU 3	ECH1	9.70	9.95
		ECH2	9.80	10.04
		ECH3	10.06	10.27
AM	NIVEAU 4	ECH1	10.06	10.27
		ECH2	10.57	10.75
		ECH3	11.32	11.70
CADRES	NIVEAU 5	ECH1	26.600	27.500
		ECH2	34.620	37.000
		ECH3	38.700	40.500

Salariés
ouvriers

Employés

NON IMPACTES PAR
GRILLE DE SALAIRE
ET SMIC

+ 2 %

◆ **Cadres**

Dotation d'une enveloppe de 2% de la masse salariale pour les augmentations individuelles des cadres au titre de l'annualisation.

Congé paternité : Maintien des salaires totaux en cas de dépassement du plafond de la Sécurité Sociale.

◆ **Classification** Réaffirmation de la volonté de l'entreprise de poursuivre les discussions et négociation sur les classifications.

◆ **Salariés à temps partiel**, par une accélération du processus de passage à des temps de travail supérieurs.

Plateau repas : 10.20€

Indemnités de blanchissage : temps partiel 13€, temps complet cuisinier, évolution à 19€.

Médaille du travail : portée à 21 € annuellement.

DATE D'APPLICATION 1^{er} juin 2011

**FO prend acte des propositions de la Direction.
Néanmoins, FO n'a pas dit son dernier mot !
Et pourquoi pas 2,5% pour TOUS au 1^{er} Mai 2011 !**